



Lettre ouverte au Ministre du logement, M. Julien Denormandie, et au Président de la Fédération des ascenseurs (FDA), M. Fournier-Fabre ;

Montreuil, le 20 mars 2020

Messieurs,

Vous avez tenu une réunion le mardi 17 mars 2020 lors de laquelle la question de la continuité du fonctionnement des ascenseurs a été abordée. Nous regrettons que ni le gouvernement ni le patronat n'aient jugé utile ou intéressant de recueillir l'avis et les observations des représentants des salariés, premiers concernés par la situation et les nécessités d'intervention.

À l'issue de cette réunion, une note signée Monsieur Fournier-Fabre a été diffusée à l'ensemble des entreprises adhérentes de la fédération.

Dans cette note datée du 17 mars, il est écrit que, selon le Ministre du logement, « *les chantiers peuvent continuer, malgré la reconnaissance de la difficulté évidente d'assurer les conditions d'hygiène et de sécurité* ». M. Denormandie aurait également répondu à une demande de la FDA concernant la maintenance : « *la maintenance, c'est clair, doit continuer* ». Cette expression est reprise ainsi dans la note de la FDA.

Les entreprises du secteur s'appuient aujourd'hui sur cette note et cette citation pour maintenir l'ensemble des activités de service, de maintenance préventive, les relevés des organismes de contrôle (ROC) et autres vérifications ponctuelles, non urgentes dans la situation de crise sanitaire actuelle. Elles redoublent également d'effort pour faire fonctionner les chantiers de montage neuf et de modernisation.

Nous savons que les équipements de protection manquent cruellement dans les services hospitaliers et que le phénomène va inexorablement s'amplifier. Et l'on voudrait équiper les techniciens pour des tâches élémentaires, non essentielles, au détriment de l'ensemble du personnel hospitalier ?

Nous savons que le seul moyen efficace d'enrayer la propagation du virus COVID-19 est le confinement des populations et, à minima, la limitation au plus strict minimum des déplacements des personnes.

Maintenir les activités de maintenance sur des appareils non essentiels équivaut à faire déplacer, de cage d'ascenseur en cage d'ascenseur et de cabine en cabine des centaines de salariés qui empruntent les cheminements de milliers de concitoyens.

Ne pas arrêter les chantiers de modernisation et de réparation non essentiels encore une fois, c'est faire stationner des salariés techniciens dans des cages d'escaliers, coursives et autres entrées d'immeuble. Ne pas arrêter les chantiers de montage neuf, c'est obliger des dizaines de salariés de multiples entreprises et sous-traitants à se côtoyer dans des conditions sanitaires précaires.

Nous savons, comme tous nos collègues, que nous devons garantir le fonctionnement des ascenseurs, en priorité dans l'ensemble des établissements de santé et des services de l'État. Mais plus largement, nous sommes conscients de l'importance d'avoir des ascenseurs qui fonctionnent au quotidien. Tous les jours, avec nos collègues, nous intervenons pour dépanner des appareils ou désincarcérer des usagers.

Alors que les cafés, restaurants et nombre de lieux publics sont fermés, les techniciens ascensoristes ne disposent que d'un nombre restreint d'endroits où se laver les mains et où pouvoir se restaurer.

Le pays a et aura besoin de toutes les forces vives et disponibles pour combattre et dépasser la crise sanitaire en cours. Ce n'est pas en faisant prendre des risques inconsidérés pour les salariés des entreprises du secteur, leur famille et l'ensemble des populations que nous y arriverons.

Les syndicats CGT du secteur et la Fédération CGT de la Métallurgie vous demandent expressément de revenir sur ces consignes et d'impulser auprès des entreprises du secteur une politique de gestion qui mette au cœur la préservation de la santé des salariés. Une telle politique ne saurait être contradictoire avec le respect des nécessités du maintien de la possibilité de déplacement pour les usagers notamment les plus dans l'urgence sociale. Nous vous demandons de faire stopper toutes activités non essentielles à la gestion de la crise sanitaire et à la sécurité publique. Nous exigeons que les entreprises ne fassent pas obstacle aux droits de retrait et danger grave imminent portés par des salariés et nos organisations syndicales.

La Fédération des travailleurs de la Métallurgie – CGT

---

Pour tout contact :

Richard GRESLON – délégué syndical central CGT Otis

06 15 19 09 40 - richardgreslon@hotmail.fr

Adrien PETTRÉ – délégué syndical central CGT Schindler

06 74 45 26 03, mail@cgt-schindler.org

Ludovic LEMAIRE - délégué syndical central CGT Thyssen

06 34 14 22 53 – ludovic.lemaire105@bbox.fr